



Le 16 Avril 2018

DEUXIÈME PROPOSITION DE L'INTERSYNDICALE

Les discussions ont repris aujourd'hui, mais la direction n'est pas venue pour négocier une fin de conflit. A la place, **elle cherche à imposer un accord de modération salariale 2019-2020-2021 en trompe l'oeil** complètement déconnecté des multiples hausses d'inflation subies entre 2012 et 2018.

La direction refuse de solder le passif cumulé jusqu'en 2018, comme si les salariés devaient supporter sur tout le reste de leur carrière le préjudice généré par ces années de blocage .

Aujourd'hui, la direction cherche à clore les débats en proposant ce qu'elle qualifie d'« ultime accord », pour ne pas répondre aux revendications.

Lors des débats, la direction a reconnu une inflation "glissante" de 3,8% de 2012 à 2017, non compensée par des augmentations générales.

Elle admet aussi que pour 2018, l'inflation sera de 1,3% (Source INSEE)

Nous en prenons acte et **dans une recherche d'équilibre et d'écoute, l'intersyndicale propose :**

- +3,8% en Avril 2018 (rattrapage d'inflation 2012-2017)
- +1,3% en Octobre 2018 (inflation prévisionnelle de 2018)

Cette proposition permet une sortie de conflit. **La refuser serait parfaitement irresponsable de la part de la direction. L'Intersyndicale se réunirait alors au plus tard le 19 Avril pour définir de nouvelles dates.**

EN GRÈVE LES 17, 18, 23, 24 AVRIL

L'Intersyndicale Air France.